

Motion intersyndicale (FSU, SNFOLC, CGT Education, Sud Education.....) CTSD second degré
mercredi 31 janvier 2017.

L'intersyndicale s'oppose au projet de réforme du lycée et du Baccalauréat, à la mise en œuvre de Parcours sup.

L'intersyndicale se prononce contre la réduction des horaires disciplinaires et à la sélection progressive des élèves de Troisième jusqu'à l'Université. C'est une rupture avec des années de démocratisation des savoirs qui s'organise et les jeunes des milieux populaires sont touchés en priorité. Pas d'hypocrisie, la maîtrise des budgets des 1ers cycles universitaires et les suppressions d'emploi dans le second degré (-25 000 postes d'ici 2022) sont le vrai moteur des réformes.

Dans ces conditions, nos organisations réaffirment :

- La nécessité de travailler tout au long du parcours du lycée à une orientation choisie, construite, accompagnée et évolutive avec les moyens humains et financiers nécessaires.
- Le maintien du baccalauréat comme diplôme national et premier grade universitaire, garantissant l'accès de tous les bacheliers sur tout le territoire aux filières post bac et aux établissements de leur choix.
- L'exigence d'ouverture massive de places supplémentaires en 1^{er} cycle post bac et le refus de toute sélection à l'université.
- Le refus de l'instauration de blocs de compétences en lieu et place des diplômes et des qualifications.
- L'abandon du projet de loi sur le 1^{er} cycle post bac et du « Plan Etudiant » qui l'accompagne, condition pour permettre une réforme ambitieuse qui garantisse le libre accès de chacun au supérieur.

Sur cette base elles appellent les lycéen.ennes, les étudiant.es, les personnels des universités et des lycées à se mobiliser dès le 1^{er} février, à se réunir dès maintenant, en assemblée générale pour débattre des réformes, à se mobiliser sous toutes les formes décidées collectivement, dès le 1^{er} février, dans les universités et les lycées pour alerter des dangers des réformes en cours.

D'autres choix de progrès peuvent être discutés, en l'état, nous demandons l'abandon des projets hors sol en cours. C'est le sens donné à l'appel à la grève dans le second degré le 6 février.